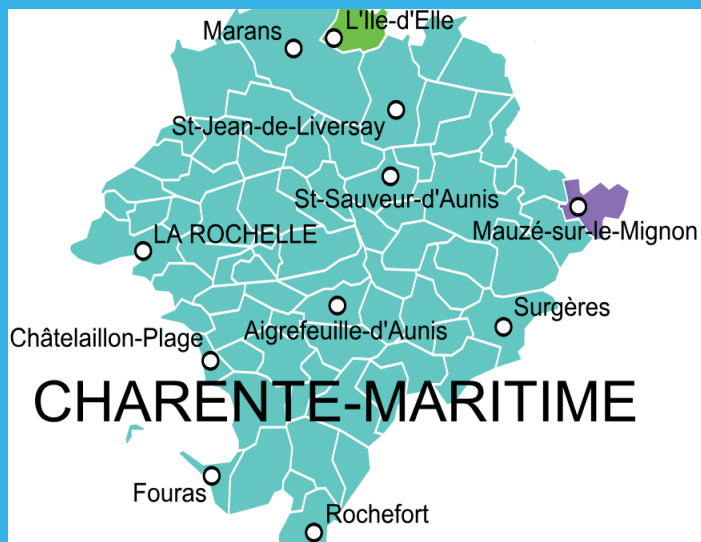


Le territoire concerné :  
le territoire de l'Aunis



### Siège social Tremä

14 rue Edme Mariotte  
17180 Périgny  
05 46 41 68 46  
contact@trema-asso.fr  
www.trema-asso.fr



DÉPISTAGE ET  
ACCOMPAGNEMENT DES  
PERSONNES ÂGÉES À  
DOMICILE ATTEINTES D'UN  
DÉFICIT VISUEL ET/OU AUDITIF  
SUR LE TERRITOIRE DE L'AUNIS



### Contact

Résidence du Domaine Rieux-Coudreau  
7 rue Sainte-Cécile  
17139 Dompierre-sur-Mer  
05 46 68 44 00  
residence.riouxoudreau@trema-asso.fr



Association Tremä

## Présentation du dispositif

- L'association Tremä a développé un nouveau service à destination des personnes âgées de plus de 60 ans sur le territoire de l'Aunis depuis ses trois EHPAD situés à Dompierre-sur-Mer, Saint-Sauveur d'Aunis et Saint-Médard d'Aunis.
- Financé par l'Agence Régionale de Santé\*, ce projet permet à chacun, à domicile ou en établissement, de bénéficier gratuitement d'un premier dépistage d'un déficit visuel et/ou auditif par un professionnel de santé, orthoptiste et/ou orthophoniste.
- Ces deux déficits constituent des facteurs majeurs d'isolement et de perte d'autonomie pour les personnes âgées, en contribuant à les fragiliser.



\* Dispositif EHPAD Pôle de proximité

## Au service de

- Ce service est ouvert à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans habitant le territoire de l'Aunis au nord de la Charente Maritime.

## Comment activer le service

- Toutes les personnes directement concernées peuvent contacter le service.
- Les professionnels de santé, les services sociaux, les services à domicile, ou les particuliers ayant identifié une personne âgée semblant rencontrer des difficultés auditives et/ou visuelles pourront faire appel à ce dispositif qui prendra alors contact avec la personne et se rendra à son domicile.

## Les services rendus

- Sur la base de cette rencontre et si la situation le nécessite, des préconisations d'équipements ou examens complémentaires lui seront proposés.
- Au-delà de cette première intervention, l'association Tremä peut aider la personne dans ses démarches (prise de rendez-vous, transport...).
- La question de la prise en charge financière des équipements nécessaires (lunettes, audioprothèse...) est également examinée.

## Les professionnels qui vous accompagnent

- ❖ Claire MARY, orthoptiste
- ❖ Emilie GALLIEN, orthophoniste